

**Amqui, le
26 mai 2020**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Amqui tenue le 26 mai 2020, à 16 h 30, par vidéoconférence.

Sont présent(e)s :

Mme Sarah-Josée Fournier, conseillère, district n° 1
M. Normand Boulianne, conseiller, district n° 2
M. Michel Germain, conseiller, district n° 3
M. Égide Charest, conseiller, district n° 4
M. Richard Leclerc, conseiller, district n° 5
Mme Sylvie Blanchette, conseillère, district n° 6

Les membres présents forment le quorum, sous la présidence de M. Pierre D'Amours, maire.

Sont également présent(e)s :

M^e Marie-Hélène Dupont, directrice générale
M^e Vincent Paradis, greffier
M. Stéphane Chiasson, directeur du Service des travaux publics
M. Jonathan Lévesque, directeur du Service des loisirs

N° 2020-170

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Considérant l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement provincial et considérant l'arrêté n° 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 permettant que les membres du conseil prennent part à une séance par tout moyen de communication, les élus ont pris la décision d'y participer par vidéoconférence.

Tel que requis par l'arrêté, l'enregistrement de cette séance sera publicisé par l'entremise de la TVC de La Matapédia dans les prochains jours.

L'adoption de l'ouverture de la séance est proposée par M. Richard Leclerc, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, à 16 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2020-171

ORDRE DU JOUR

L'avis de convocation, incluant les sujets devant être traités lors de la présente séance extraordinaire, a été notifié par courrier recommandé, à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et la séance est régulièrement tenue selon la loi.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Égide Charest, appuyée par Mme Sarah-Josée Fournier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET GESTION FINANCIÈRE

N° 2020-172

**Appel d'offres public – Reconstruction du garage municipal –
Adjudication du contrat**

Considérant que le 5 mars 2020, la Ville d'Amqui procédait à l'ouverture des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public pour la reconstruction du garage municipal et que les soumissions reçues étaient valides pour une période de cent-vingt (120) jours;

Considérant que l'adjudication du contrat était conditionnelle à ce que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation confirme l'octroi d'une subvention dans le cadre du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM);

Considérant que le 14 mai dernier, la Ville d'Amqui a reçu une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation confirmant que le projet de construction d'un garage municipal est admissible à une aide financière de 3 250 000 \$ s'appliquant à un coût maximal de 5 000 000 \$ dans le cadre du volet 1 du programme RÉCIM;

En conséquence,

il est proposé par M. Égide Charest
appuyé par M. Normand Boulianne

d'accepter la soumission de 9163-4188 Québec inc. (Construction Réjean Madore), pour un montant total de 4 597 929,58 \$, taxes incluses, pour la reconstruction du garage municipal. Elle est la plus basse soumission reçue et est conforme aux documents d'appel d'offres.

Autres soumissions reçues :

- Marcel Charest et fils inc. : 4 647 864,38 \$
- 9275-0181 Québec inc. (Construction Technipro BSL) : 4 782 270,15 \$
- Duotech Construction inc. : 4 966 345,13 \$
- Construction René Bouchard inc. : 5 715 407,25 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2020-173

Appel d'offres public – Entretien ménager et surveillance des bâtiments municipaux 2020-2023 – Adjudication du contrat

Il est proposé par M. Michel Germain
appuyé par M. Richard Leclerc

d'accepter la soumission de Conciergerie d'Amqui inc., au montant de 384 888,01 \$, taxes incluses, pour le contrat d'entretien ménager des bâtiments municipaux, soit l'hôtel de ville, le garage municipal, la gare, la bibliothèque et la salle communautaire, ainsi que la surveillance de cette dernière. Ce contrat est pour une durée de trois (3) ans, du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2023. Elle est conforme et la seule soumission reçue dans le cadre de cet appel d'offres public.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Note : M. Normand Boulianne, conseiller, a dénoncé son apparence de conflit d'intérêts en lien avec ce contrat. Il n'a pas participé aux discussions au préalable et s'est abstenu de voter sur cette décision.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Les citoyens étaient invités à rejoindre la vidéoconférence par téléphone ou Internet, à compter de 16 h 30, selon des directives publiées le 25 mai dernier sur la page Facebook et le site Internet de la Ville d'Amqui, afin de leur permettre de poser des questions ou d'émettre des commentaires. Ils pouvaient également envoyer un courriel au greffier jusqu'à 14 h 30 aujourd'hui, pour que leurs questions et commentaires soient transmis aux élus en séance.

Aucune question ou commentaire n'a été reçu.

N° 2020-174

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 16 h 51, sur une proposition de Mme Sylvie Blanchette, appuyée par Mme Sarah-Josée Fournier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pierre D'Amours
Maire

M^e Vincent Paradis
Greffier
